

# Point Fourrages



## Calendrier fourrager

### Départ en végétation

200 – 220 °C  
(base janvier)

300 – 350 °C  
(base février)

Apport d'azote

Mise à l'herbe

### Epis 5 cm

500 – 550 °C  
(base février)

Fin du déprimage

### Début épiaison

700 – 800 °C  
(base février)

Fauche précoce

### Début floraison

1000 °C  
(base février)

Foin précoce

### floraison

1200 °C  
(base février)

Foin moyen



## Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1 <sup>er</sup> janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	Degrés cumulés depuis le 1 <sup>er</sup> février
Avrée	302	82	291	144
Chateau-Chinon	598	133	233	131
Clamecy	215	67	297	139
Dun les Places	598	125	219	120
Lormes	485	107	268	155
Luzy	300	109	279	135
Montigny en Morvan	285	92	279	129
Nevers	175	73	299	130
Prémery	260	100	284	132

Données météo 26 février 2023 (source MétéoFrance)

Les 200°C base 1<sup>er</sup> janvier sont maintenant atteints partout dans le département. Les apports d'azote sur les prairies temporaires destinées à la fauche précoce vont pouvoir avoir lieu dans les zones les plus en altitude du Morvan dès l'annonce du retour de la pluie.

La météo de cette fin d'hiver n'est pas favorable au démarrage de la pousse et ce temps froid et sec devrait durer encore une dizaine de jours. Même si la mise à l'herbe est encore lointaine, pensez à anticiper celle-ci de manière à être prêt à lâcher dès 350°C cumulés base 1<sup>er</sup> février. Tout retard pris en début de saison est souvent difficile à rattraper et se traduit par du gaspillage d'herbe.

**PROagri**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr



Conseil collectif à destination  
des éleveurs de la Nièvre

Avec le soutien financier de :

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
FRATERNITÉ

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE



Certaines prairies temporaires destinées à la fauche précoce présentent des hauteurs d'herbe déjà conséquentes (entre 8 et 10 cm), permises par des conditions favorables à la pousse en fin d'année 2022. Une exploitation rapide de ces parcelles par un déprimage va les aider à redémarrer dès que les conditions redeviendront favorables à la pousse. La météo actuelle est favorable à la réalisation d'un déprimage de nettoyage, par exemple avec un passage de laitones ou de brebis. Ce déprimage précoce va permettre de nettoyer les prairies en enlevant l'herbe vieillie : les feuilles jaunes qui tombent en sénescence. Dans les prairies riches en légumineuses, ce déprimage sera profitable à celles-ci en leur favorisant l'accès à la lumière. Le tallage des graminées sera également stimulé grâce à la place laissée.



*Ray-grass + trèfle semé en août 2022. Un nettoyage de la prairie grâce à un déprimage précoce va favoriser une repousse de qualité (photo CA58)*



## Zoom sur l'essai pâturage de céréales



Pour la seconde année consécutive, les équipes élevage et grandes cultures de la Chambre d'Agriculture suivent un essai « pâturage de céréales ». Deux parcelles (orge d'hiver et triticale) ont été pâturées par une troupe de brebis suivies de leurs agneaux. Le pâturage a eu lieu mi-février dans de bonnes conditions de portance (pâturage de la moitié des surfaces afin de pouvoir comparer le rendement en grains entre les deux modalités lors de la moisson). Résultats à suivre cet été...